

Sujet : motion TAFTA

De : Mairie de Pouldreuzic <mairie@pouldreuzic.bzh>

Date : 14/04/2016 15:59

Pour : guillouhenri@orange.fr

Bonjour,

Suite à votre appel concernant le TAFTA, nous vous informons que la commune de Pouldreuzic n'a pas pris de décision mais a fait l'information suivante en fin de conseil, dans les affaires diverses, notée dans le compte rendu du conseil :

"Les conseillers municipaux sont invités à donner leur opinion sur le TAFTA (Trait commercial trans-atlantique ou Trans-Atlantic Free Trade Agreement).

A la majorité (13 voix pour, 3 abstentions), le conseil municipal déclare la commune hors TAFTA. Il est rappelé qu'une réunion publique a eu lieu le 9 mars 2016."

Bonne réception.

Cordialement

Brigitte TRIVIDIC

--



Mairie de Pouldreuzic

6, rue de la mairie

29710 Pouldreuzic

TEL : 02.98.54.40.32

FAX : 02.98.54.77.33

mairie@pouldreuzic.bzh

<http://www.pouldreuzic.bzh>